

Département du Morbihan  
Arrondissement de Vannes  
Canton de Muzillac  
Commune de NOYAL-MUZILLAC

## DECISION n°2023-11 du 22 mars 2023

### OBJET : CONTRAT PORTANT MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE SDEM – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE MICHOCÈNE

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;  
Vu la délibération du 25 mai 2020 donnant délégation d'attributions au maire consenties par le conseil municipal ;  
Vu le projet de contrat du Syndicat Morbihan énergies portant mandat de maîtrise d'ouvrage concernant des actions de rénovation énergétique de la salle de la Michochène ;  
Vu les crédits inscrits au budget pour une étude d'un montant prévisionnel de 21 800,00 € HT ;  
Vu le cout estimatif des travaux proposé par le syndicat à hauteur de 122 411,00 € HT ;

Considérant les modalités de financement qui seront proposées par le Syndicat Morbihan énergies dans une convention financière spécifique avec, notamment, possibilité de prise en charge par le syndicat des coûts de maîtrise d'ouvrage en fonction des éventuelles subventions ou participations reçues ;

### Décide

#### Article 1

Le contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage du Syndicat Morbihan énergies concernant des actions de rénovation énergétique de la salle de la Michochène, ci-annexé, est approuvé.

#### Article 2

Une convention financière spécifique du Syndicat Morbihan énergies viendra préciser les coûts et prises en charges de la maîtrise d'ouvrage pour ce projet.

Le Maire,  
Patrick BEILLON

